



ASSOCIATION AQUATIQUE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX
AQUATIC ASSOCIATION OF DOLLARD-DES-ORMEAUX

12 001 de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux, Québec H9B 2A7

514-684-0070, www.ville.ddo.qc.ca

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT /CRÉDIT PROGRAMMES COMPÉTITIFS

1. La demande doit être faite avant le 6ième mois du début du programme, après quoi, aucun remboursement et crédit ne seront émis.
2. En aucun temps un remboursement ou crédit sera émis des frais de club (après le 15 octobre de l'année en cours).
3. Pour toute demande de remboursement ou de crédit, le formulaire émis par le Centre Aquatique de Dollard-des-Ormeaux doit être dûment rempli.
4. La date et l'heure de réception de la demande constituent la date et l'heure de la cancellation.
5. Des frais d'administration de 20,00\$ par activité sont perçus pour toute annulation même si la demande est faite avant le début des cours.
6. Pour toute annulation suivant le début du programme, le client se verra déduit les services rendus.
7. Le client ne peut recevoir ni remboursement ni crédit pour une période spécifique. L'inscription doit être complètement annulée.
8. Tout remboursement sera envoyé par la poste et peut prendre jusqu'à huit semaines.
9. Tout remboursement de moins de 30,00\$ sera émis en note de crédit.
10. Toute note de crédit est utilisable par tout membre résidant à la même adresse pour quelconque activité offerte par le Centre Aquatique de Dollard-des-Ormeaux et ce pour une période de 12 mois suivant l'émission du crédit.

REFUND/CREDIT POLICY COMPETITIVE PROGRAMS

1. Requests must be made before the 6 months of the beginning of the program, after which no credit or refund will be issued.
2. No credit or refund will be issued club fees (after October 15th)
3. For all refunds or credits, a form provided by the Dollard-des-Ormeaux Aquatic Center must be completed.
4. The date and time of the request will constitute the date and time of the cancellation.
5. A \$20,00 administration fee is applied per activity for a cancellation even if the registration is cancelled before the beginning of the program.
6. The cost of services rendered is charged for request made after the beginning of the program.
7. The patron cannot receive a refund or credit for any specific period. The registration must be completely cancelled.
8. Refunds are sent by mail and can take up to 8 weeks.
9. Refunds for less then \$30,00 will be issued as a credit note.
10. A credit note may be used by any family member residing at the same address for any activity offered by the Dollard-des-Ormeaux Aquatic Center for a period of 12 months.